

## ESPACES DEMANDÉS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

Expositions dans le Palais sur plancher.	Largueur de façade	Expositions dans le Palais sur muraille.	Largueur de façade	Expositions dans le Parc. Forme et dimen- sions de l'espace demandé.
	Hauteur. Profondeur.		Hauteur.	

## Observations.

Indiquer dans une note annexée. 1°. Si l'on veut exposer des machines ou autres objets exigeant des fondations, des constructions spéciales, en donnant les dimensions de ces fondations ou constructions; 2°. si l'on veut exposer des appareils exigeant l'emploi de l'eau, du gaz, ou de la vapeur, quelle quantité et quelle pression d'eau, de gaz ou de vapeur, sera nécessaire; 3°. si l'on veut mettre les machines en mouvement, quelle sera la vitesse propre de chacune d'elles et la force motrice dont elle aura besoin, exprimée en chevaux-vapeur; 4°. en général, les conditions utiles à connaître pour l'installation de ces machines, et, autant que possible, un plan coté.—Les producteurs qui demandent un emplacement dans le parc et se proposent d'y établir des constructions, des bâtiments agricoles, des jardins, auront soin de donner un plan coté des établissements projetés, avec l'indication des terrassements qui seraient nécessaires.

## CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'Honorable Ministre d'Agriculture, dans le but d'encourager la culture des plantes textiles en Canada, a résolu de faire l'importation d'une certaine quantité de graine de lin de Russie [Riga] s'il rencontrait un encouragement suffisant de la part des Sociétés d'Agriculture qui seraient chargées d'en faire la distribution.

Le Gouvernement ne voulant pas faire de profit sur cette graine, la laisserait aux Sociétés d'Agriculture au prix coûtant d'importation. Veuillez donc consulter Messieurs les Directeurs de votre Société et me laisser savoir, sans délai, quelle quantité de cette graine, votre Société serait disposée à prendre, à un prix raisonnable, payable à même les fonds provenant de l'octroi du Gouvernement.

Comme le temps de faire la commande est très court, avoir pour cette graine à temps pour la semence du printemps prochain, une réponse immédiate obligerait beaucoup

Votre obéissant serviteur,

GEORGES LECLERE.

Montréal, 21 Novembre, 1865.

## CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Monsieur le Secrétaire de la Société d'Agriculture du Comté.

MONSIEUR,—J'ai ordre de vous informer que votre Société devra élire quatre représentants à la Chambre d'Agriculture, pour remplacer ceux qui se retirent: Hon. U. Archambault, B. Pomroy, Dr. J. C. Taché, et Dr. J. Beaubien. Ces Messieurs sont ré-éligibles. Les retours d'élection devront être adressés de suite à l'Honorable Ministre d'Agriculture à Ottawa.

J'ai ordre de vous rappeler également que votre Société devra se ré-organiser dans le cours du mois de Décembre, et copie des procédés de cette ré-organisation devra être adressée à cette Chambre de suite, en même temps que les noms et adresses de tous les membres du bureau de direction, de manière à assurer leur publication dans le Journal Officiel avant le 1er février.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

GEORGES LECLERE.

Montréal, Novembre 1865.